



Plateforme d'adaptation

1^{ER} RAPPORT ANNUEL
MARS 2013

Membres du groupe plénier (2012-2013)

- Président du groupe plénier – Ressources naturelles Canada; Niall O’Dea

Gouvernements des provinces et des territoires

- Alberta – Office albertain de l’énergie et des services publics; Bob Savage
- Colombie-Britannique – Ministère de l’environnement, secrétariat action climat; Thomas White
- Île-du-Prince-Édouard – Ministère de l’environnement, de la main-d’oeuvre et de la justice; Jim Young
- Manitoba – Conservation et gestion des ressources hydriques; Neil Cunningham
- Nouveau-Brunswick – Ministère de l’environnement; Darwin Curtis
- Nouvelle-Écosse – Secrétariat des changements climatiques; Jason Hollett
- Nunavut – Ministère de l’environnement; Rob Eno
- Ontario – Ministère de l’environnement; John Vidan
- Québec – Ministère du Développement durable, de l’Environnement et des Parcs; Geneviève Moisan (*Observateur*)
- Saskatchewan – Ministère de l’environnement; Kim Graybiel
- Terre-Neuve-et-Labrador – Ministère de l’environnement et de la conservation; John Drover
- Territoires du Nord-Ouest – Ministère de l’environnement et des ressources naturelles; Lisa Dyer
- Yukon – Secrétariat des changements climatiques; Eric Schroff, Rebecca World

Ministères et organismes fédéraux

- Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Catherine Conrad
- Agence de la santé publique du Canada; Rose Dugandzic

- Agriculture et Agroalimentaire Canada; Ian D. Campbell
- Conseil canadien des normes; Michel Girard
- Environnement Canada; Matt Parry
- Infrastructure Canada; Sonya Read
- Parcs Canada; Mike Wong
- Pêches et Océans Canada; Helen Joseph
- Ressources naturelles Canada – Secteur des sciences de la Terre; Marian Campbell Jarvis
- Ressources naturelles Canada – Secteur de l’énergie; David Henry
- Ressources naturelles Canada – Forêts; Kelvin Hirsch
- Ressources naturelles Canada – Mines; David McNabb
- Santé Canada; Jim Frehs
- Transports Canada – Politique environnementale; Christian Pilon

Organismes du secteur privé et de recherche

- Institut canadien des comptables agréés; Gordon Beal
- Ingénieurs Canada; Marie Carter
- Association des produits forestiers du Canada; Etienne Bélanger
- Bureau d’assurance du Canada; Robert Tremblay
- Association minière du Canada; Ben Chalmers
- Ouranos; Alain Bourque

Secrétariat du groupe plénier

- Ressources naturelles Canada – Elizabeth Atkinson, vice-présidente du groupe plénier et secrétaire générale
- Ressources naturelles Canada – Marie-Caroline Badjeck, secrétaire générale associée (rapports)

Renseignements

Pour de plus amples renseignements, envoyer un courriel à adaptation@RNC.gc.ca

Table des matières

◆ Message du président	3
◆ La Plateforme d'adaptation : promouvoir l'adaptation au Canada	7
◆ La Plénière en 2012-2013 : la voie à suivre	11
◆ Détermination des mesures à prendre : les groupes de travail en action	15
Secteurs des ressources naturelles.....	16
Enjeux transsectoriels et régionaux	18
◆ Collaboration permise par la technologie : l'Espace de travail virtuel	23
◆ Mise en commun des ressources : nos investissements dans l'adaptation aux changements climatiques	25
◆ La voie à suivre en 2013-2014	27

Message du président

Comment pouvons-nous nous adapter efficacement aux changements climatiques?

Voilà une question que nous, à titre de gouvernements, d'entreprise, d'institutions et autres, avons commencé à considérer en tant que pratique de gestion prudente, afin de répondre aux risques et aux possibilités liés aux effets de la hausse de la variabilité du climat, de l'accroissement des extrêmes climatiques et des changements additionnels sur nos opérations. Les décisions sur la pertinence, la manière et le moment de s'adapter seront différentes pour chacun de nous, reflétant la culture, l'expérience et les priorités de nos organisations respectives. Toutefois, ces décisions individuelles sont rarement prises de façon isolée et dépendent souvent des décisions prises ou de l'information détenue par les autres gouvernements, secteurs et domaines de travail.

La nature pluridimensionnelle des répercussions des changements climatiques et le caractère interdépendant des décisions prises pour y répondre signifient que les connaissances, la capacité et les ressources financières requises pour s'adapter efficacement sont réparties entre de nombreux intervenants. La collaboration est donc essentielle.

La Plateforme d'adaptation est conçue pour soutenir la collaboration. Il s'agit d'une structure de gouvernance en réseau qui rassemble les connaissances, la capacité et les ressources financières des quatre coins du Canada afin de produire de l'information et des outils dont les régions et les principales industries ont besoin pour mieux répondre aux risques et aux opportunités que présentent les changements climatiques. Il s'agit d'un moyen novateur d'aborder les priorités du Canada en matière d'adaptation – elle nous permet de mobiliser l'information, les connaissances et les outils pour ensuite les transformer en produits définis par l'utilisateur et prêts à être appliqués à grande échelle.

Au cours de sa première année d'existence, les membres de la Plénière et des Groupes de travail ont consacré beaucoup de temps, d'expertise et de ressources financières à la Plateforme. Parmi les groupes de travail thématiques, quelque 200 participants ont déterminé ce que nous faisons et ce que nous ne faisons pas, puis se sont penchés sur ce que nous pourrions faire pour combler nos lacunes en matière de connaissances. Ces travaux ont mené à la mise en place de huit programmes pragmatiques de travail qui permettront de créer un éventail de produits d'adaptation ciblés. La participation active à la planification des programmes de travail et aux activités connexes a représenté environ 1770 heures de travail, menant à la création de 38 projets d'adaptation aux changements climatiques totalisant 10 millions de dollars dans le cadre d'un appel de propositions initial.

Ces projets comportent notamment un examen des processus existants de cartographie où les infrastructures nordiques sont vulnérables à la dégradation du pergélisol dans le nord; des études de cas sur l'adaptation dans le secteur minier et des évaluations régionales des risques que représentent les changements climatique pour les biens économiques et culturels, et les ressources humaines dans les zone côtières du Canada.

L'adaptation, ce n'est pas sorcier, c'est une science de la gestion. Elle demande évidemment de l'information, mais elle exige également que nous trouvions comment partager et appliquer cette information plus efficacement, que les produits créés ne restent pas sur les tablettes et qu'ils soient utilisés de façon concrète dans les activités courantes de gestion. Mais, il faut tout d'abord se parler. La Plateforme d'adaptation est une plateforme axée sur les personnes –

sa capacité et sa productivité augmenteront à mesure que le réseau qu'elle représente sera renforcé. Il s'agit d'un investissement qui exige du temps, mais qui peut avoir des retombées positives pour toutes les parties concernées.

Je tiens à remercier grandement les membres de la Plénière et des Groupes de travail d'avoir partagé leurs ressources et leurs réseaux – vous avez ainsi contribué à la réussite de la première année d'existence de la Plateforme d'adaptation.

Niall O'Dea

Président, Plénière de la Plateforme d'adaptation



Priorités communes

Solutions pratiques

Innovation

La Plateforme d'adaptation : promouvoir l'adaptation au Canada

Les changements climatiques présentent à la fois des risques et des possibilités pour les régions et les secteurs des ressources du Canada. Pour réduire ces risques et profiter de ces possibilités, nous devons nous adapter.

L'adaptation consiste à modifier nos actions et nos décisions en fonction de ce que nous savons du climat actuel et future. Les décideurs des secteurs public et privé devront s'adapter à l'évolution du climat afin de maintenir et d'accroître la compétitivité économique, et de protéger les ressources et services qu'offrent l'eau, les forêts et les autres systèmes naturels. Pour y arriver, ils devront comprendre les liens entre les changements climatiques et leurs activités, et avoir accès aux outils et à l'information nécessaires pour s'adapter en conséquence.

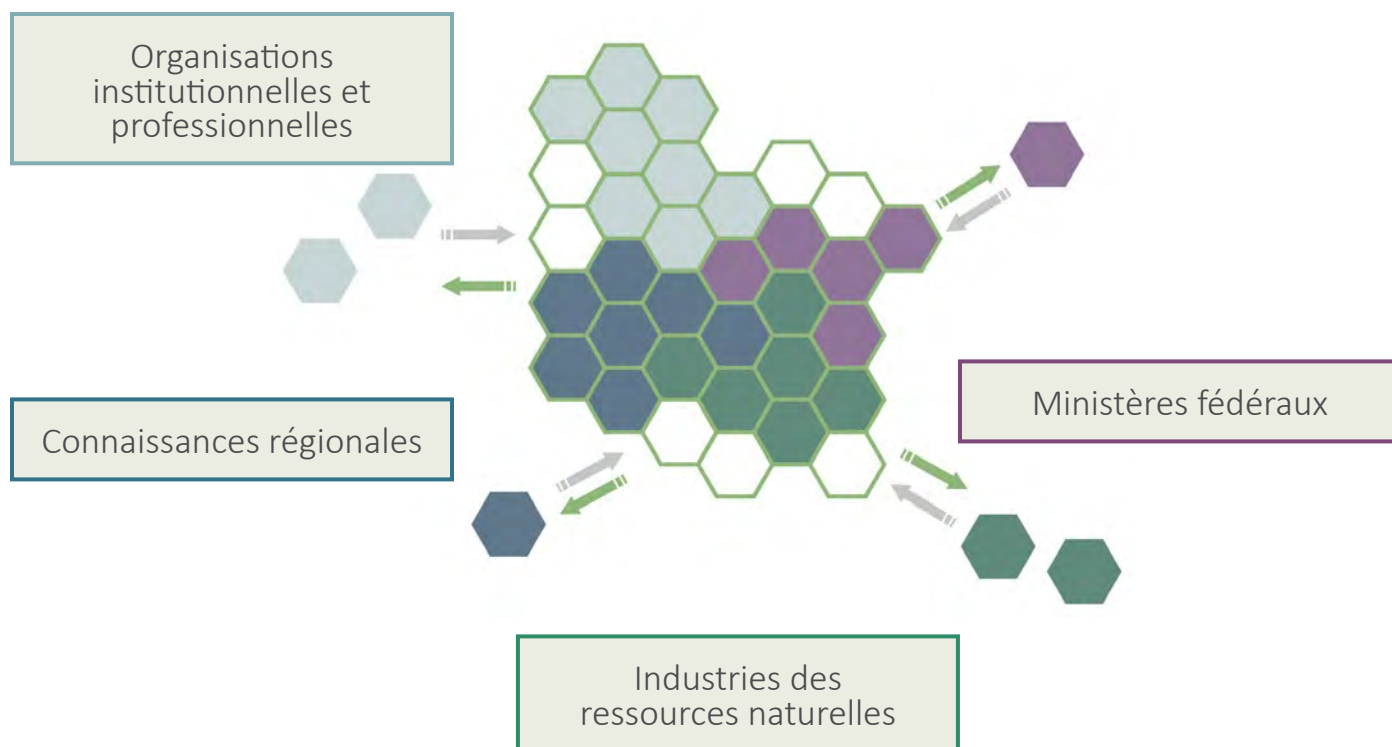
Des incertitudes demeurent quant à la forme et à l'ampleur exactes des changements climatiques, mais il existe déjà de l'information et des outils pour appuyer les décisions prises au Canada relativement à cette adaptation. Toutefois, l'information est souvent fragmentaire, incomplète ou indisponible, et les outils ne se présentent pas toujours sous une forme utile pour ceux qui en ont besoin. En outre, puisque les impacts des changements climatiques transcendent les secteurs de l'économie et les champs de compétences, leur planification et leur gestion fructueuses dépendent du partage de l'information et de la collaboration entre les décideurs à tous les paliers. L'accès à l'information pertinente et aux outils adéquats pourrait ne pas suffire en soi pour motiver la prise de mesures en matière d'adaptation. Nous comprenons souvent pourquoi il faut agir et comment le faire en nous inspirant de ceux qui ont déjà agi dans notre secteur ou dans notre région. Le partage de ces expériences, par l'entremise d'études de cas ou de réseautage avec les pairs,

peut s'avérer un incitatif puissant lorsqu'il s'agit de prendre des mesures en matière d'adaptation.

La Plateforme d'adaptation est conçue pour aborder, par la collaboration, cet enjeu complexe et transsectoriel qu'est le changement climatique. Il s'agit d'un mécanisme unique au Canada au travers duquel les associations industrielles et les organisations professionnelles nationales; les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux ainsi que d'autres organismes pertinents se regroupent pour aborder les priorités communes en matière d'adaptation. Ses membres sont autant des utilisateurs que des producteurs du savoir ce qui fait que leur travail est utilisable, axé sur la demande et qu'il répond, ainsi, directement aux besoins des décideurs des secteurs public et privé du Canada.

« [La Plateforme] a démontré qu'elle était efficace pour sensibiliser au besoin d'évaluer la façon dont nous adaptions nos activités à l'évolution du climat. Il s'agit d'un bon outil pour amener les gouvernements et l'industrie de l'ensemble du pays à collaborer dans ce dossier important. »

Ben Chalmers
Association minière du Canada



La Plateforme d'adaptation a vu le jour en mars 2012 et comporte deux volets : un groupe plénier (la Plénière) et une série de groupes de travail. Formée de cadres supérieurs, la Plénière se réunit deux fois par an pour déterminer les priorités essentielles et nouvelles en matière d'adaptation à l'échelle du pays, et les transformer en sphères d'activités afin de régler les problèmes communs et de promouvoir les intérêts partagés. Son but est aussi de mobiliser de nouvelles ressources, d'optimiser l'utilisation des ressources limitées existantes et de promouvoir le soutien à l'adaptation auprès de ses membres et de leurs réseaux.

Les membres de la Plénière sont diversifiés; ils viennent d'entités régionales et nationales, notamment des ministères fédéraux, des gouvernements provinciaux et territoriaux, et des organisations industrielles et professionnelles

nationales. Cette diversité permet d'obtenir des points de vue différents dans la formulation des problèmes et des solutions éventuelles, et offre un réseau étendu pour diffuser les outils et l'information issus de la Plateforme.

Les groupes de travail de la Plateforme sont, quant à eux, responsables des priorités établies par la Plénière. Leurs membres, experts fonctionnels des gouvernements et d'organisations industrielles et professionnelles nationales, champions de l'industrie et universitaires, conçoivent et exécutent leurs propres programmes d'activités. En définissant ensemble la nature des problèmes et le type de mesures à prendre, et en regroupant leurs ressources, les groupes de travail collaborent à l'atteinte d'objectifs communs. En 2012, neuf groupes de travail ont été créés pour traiter les priorités déterminées par la Plénière.

groupes de travail	objectifs
--------------------	-----------

Secteurs des ressources naturelles

Énergie	Promouvoir l'adaptation et accroître la résilience face aux changements climatiques dans les secteurs de l'électricité, du pétrole et du gaz.
Exploitation minière	Comblir les lacunes en information tout en élaborant des outils et en recueillant de l'information pour aider le secteur à s'adapter.
Foresterie	Assurer l'aménagement forestier durable dans le contexte des changements climatiques.

Enjeux transsectoriels et régionaux

Dimension économique de l'adaptation	Créer les connaissances économiques et les outils qui aident les décideurs dans les secteurs privé et public à faire de meilleurs choix d'investissement et à prendre de meilleurs décisions politiques liés à l'adaptation.
Évaluation scientifique	Améliorer l'élaboration, la communication et l'utilisation des évaluations scientifiques au Canada.
Gestion des zones côtières	Mieux faire comprendre les impacts des changements climatiques sur l'actif économique, les ressources humaines et les biens culturels côtiers, ainsi que les mesures d'adaptation possibles.
Mesure des progrès en matière d'adaptation	Accroître la capacité des décideurs à mesurer les progrès et l'efficacité de l'adaptation.
Nord canadien	Fournir aux décideurs du Nord l'information et les outils dont ils ont besoin pour promouvoir l'adaptation.
Synthèse des programmes Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et Outils d'adaptation	Offrir une tribune permettant de déterminer et de concevoir des produits ICAR et des outils à valeur ajoutée.



Opportunités

Action ciblée

Rassembler

La Plénière en 2012-2013 : la voie à suivre

L'objectif de la Plénière en 2012-2013 consistait à établir sa composition, à augmenter le nombre de ses membres, à approfondir le dialogue entre les différents acteurs de l'adaptation au Canada et à créer des groupes de travail responsables des priorités communes.

Les réunions ont pour but d'aligner les intérêts et les priorités, de trouver de nouvelles possibilités d'adaptation, d'assurer l'orientation stratégique des groupes de travail et d'obtenir les ressources nécessaires pour promouvoir le travail de ces groupes de manière efficace et efficiente.

La réunion inaugurale de la Plénière, qui a eu lieu les 28 et 29 mars 2012 à Toronto, en Ontario, a regroupé 42 personnes représentant les provinces et les territoires, les ministères fédéraux chargés de l'adaptation et le secteur privé. Très réussie, elle a permis aux participants d'établir des liens entre les différents dossiers, de comprendre les divers points de vue et d'apporter un éclairage nouveau sur les éléments communs de différentes thématiques comme les chaînes d'approvisionnement, le transport et les données économiques. Tous les thèmes ont suscité de l'intérêt, ce qui a entraîné la formation de sept groupes de travail dans les domaines de l'évaluation scientifique, de l'exploitation minière, de la foresterie, du Nord canadien, de la gestion des zones côtières, de la mesure des progrès en matière d'adaptation et de la synthèse des programmes Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et Outils d'adaptation. Les participants étaient impatients de commencer et de définir les objectifs stratégiques des groupes de travail, ainsi que les activités permettant d'atteindre ces objectifs.

La deuxième réunion de la Plénière s'est déroulée à Winnipeg, au Manitoba, les 25 et 26 septembre 2012. Son but était d'étudier les programmes proposés par les groupes de travail créés à la suite de la réunion de mars 2012. Les membres de la plénière ont dégagé diverses

possibilités et proposé des approches pour entreprendre les travaux telles qu'établir des liens entre les groupes de travail pour garantir une approche uniforme et une utilisation efficiente des ressources de la Plateforme,

Réunions de la Plénière : une assise de la collaboration

Il est essentiel d'établir et d'entretenir des relations constructives pour entretenir un haut niveau de partage et de création de connaissances. Les réunions de la Plénière comme celle qui a eu lieu à Winnipeg en septembre 2012 (photo) sont une occasion de créer un climat de confiance, d'échange et de motivation à collaborer avec les partenaires anciens et nouveaux dans le dossier de l'adaptation.



impliquer davantage l'industrie dans des dossiers précis directement au niveau des groupes de travail et ainsi accroître la mobilisation du secteur privé.

Les membres de la Plénière ont aussi pu reprendre les discussions entamées en mars 2012 sur d'éventuels domaines prioritaires, à savoir la dimension économique de l'adaptation, l'énergie, la santé, l'information sur le climat, l'eau et les infrastructures. Les membres et les invités des organisations gouvernementales, des entreprises et des organisations professionnelles pertinentes ont fourni de l'information sur les principaux enjeux en matière d'adaptation dans ces secteurs. Ils ont appuyé la création de groupes de travail

sur le volet économique de l'adaptation et sur l'énergie et ont convenu de finaliser les discussions sur la création des trois derniers groupes de travail lors de la réunion plénière de mars 2013.

La multitude croissante des intérêts représentés à la table et la forte participation à la réunion de Winnipeg indiquent clairement que la Plénière s'avère un mécanisme efficace, au Canada, pour favoriser l'innovation et la collaboration exigées pour la gestion des risques et des avantages liés aux changements climatiques à l'échelle des secteurs, des régions et des gouvernements.



Partenariats

Connaissances et Outils

Co-création

Détermination des mesures à prendre : les groupes de travail en action

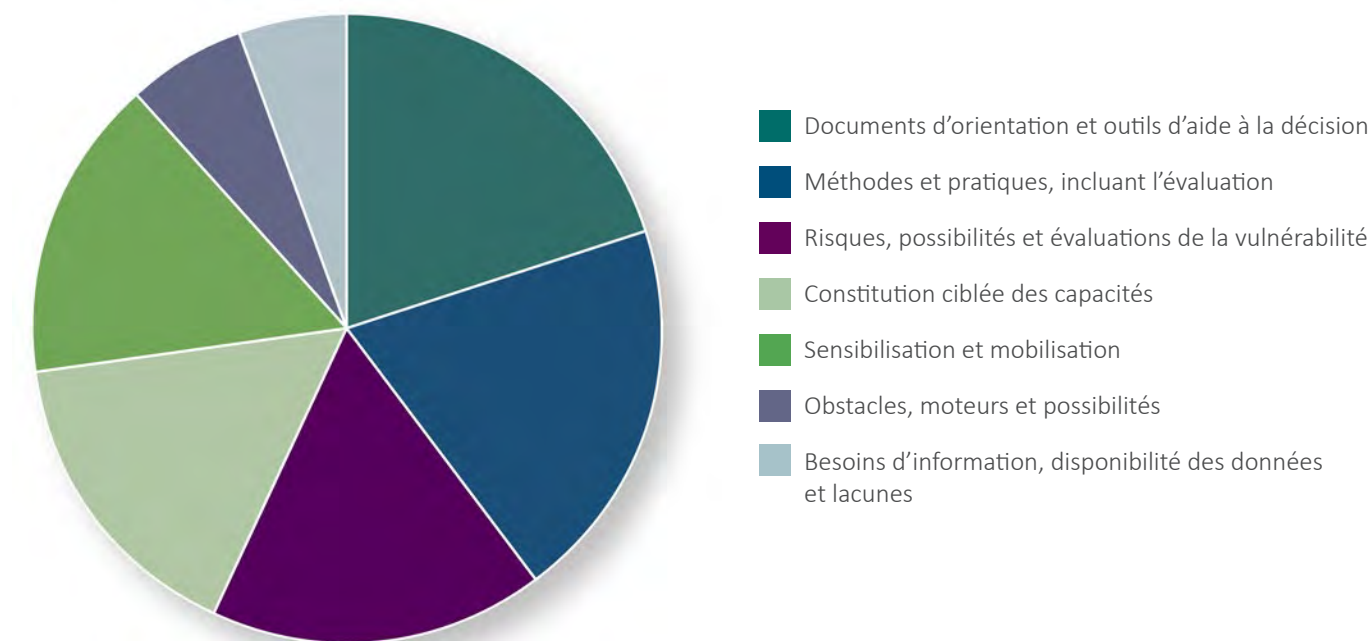
Les groupes de travail de la Plateforme sont, quant à eux, responsables des priorités établies par la Plénière.

Les sept groupes de travail créés lors de la réunion de la Plénière de mars 2012 ont rédigé, entre mai et juillet 2012, sept rapports sur l'état des lieux et l'identification des besoins en matière d'adaptation dans leur domaine d'intérêt. Ils ont également élaboré des programmes d'activités à cet égard. Les groupes de travail responsables des volets Énergie et Économie de l'adaptation, qui ont vu le jour après la réunion de la Plénière de septembre 2012, en ont fait autant entre novembre 2012 et février 2013.

Les objectifs des groupes de travail et de leurs programmes d'activités sont le reflet de l'état actuel du savoir et des activités en matière d'adaptation dans chacun des domaines d'intérêt. Ainsi, pour ce qui est de la gestion des zones côtières,

il est évident que des mesures d'adaptation aux changements climatiques sont prises dans toutes les régions côtières du pays. Ces mesures sont plutôt locales, et bien qu'il soit possible d'étendre ou d'augmenter leur portée, il reste du travail à faire pour qu'elles puissent avoir une incidence régionale, voire nationale. Par conséquent, le programme d'activités du Groupe de travail sur la gestion des zones côtières insiste sur l'augmentation du transfert, de la disponibilité et de l'application du savoir par la production de documents d'orientation et l'identification de pratiques exemplaires. Inversement, la mesure des progrès de l'adaptation est une activité nouvelle au pays, et le Groupe de travail sur la mesure des progrès met donc davantage l'accent sur la constitution

Activités de la Plateforme d'adaptation 2013-2013



et le renforcement ciblés des capacités, et la mobilisation des principaux acteurs dans les secteurs public et privé. Ainsi, les programmes d'activités sont constitués d'éléments variés, chaque groupe de travail fonctionnant différemment selon les besoins identifiés en matière d'adaptation.

Secteurs des ressources naturelles

Exploitation minière

L'industrie minière joue un rôle important et à multiples facettes dans l'économie et dans la société du Canada. Les changements climatiques engendrent des risques pour l'exploitation minière. Les conséquences de la fonte du pergélisol sur l'infrastructure minière ainsi que les impacts indirects sur la société, l'économie et l'environnement en sont des exemples. En dressant le portrait de la situation, il s'est avéré que l'on ne disposait que de très peu d'information sur les risques régionaux spécifiques pour l'industrie ou les mesures d'adaptation déjà prises par l'industrie au pays. Le programme d'activités a donc été conçu pour combler ce manque d'information et développer les outils et les renseignements qui permettront au secteur de s'adapter.

Activités de 2012-2013

- Étudier les initiatives de l'industrie afin de dégager les possibilités d'y intégrer les diverses mesures d'adaptation.
- Entreprendre sept projets à frais partagés en vue de produire des études de cas de mesures d'adaptation réalisées par l'industrie minière canadienne, d'étudier les obstacles et moteurs stratégiques de l'adaptation dans quatre provinces et de déterminer la façon dont les risques liés aux changements climatiques ont été abordés dans les évaluations environnementales réalisées.
- Sous l'égide de l'Association minière du Canada, réaliser un sondage en ligne auprès des entreprises du secteur afin de mieux définir le degré de sensibilisation concernant l'adaptation, les mesures en place, les moteurs et les obstacles

qui y sont liés ainsi que les renseignements et les produits utiles pour le secteur.

- Prévoir une évaluation nationale des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques dans le secteur minier afin de bien en comprendre les possibilités, les défis et les coûts éventuels. Dans la mesure du possible, réaliser l'évaluation en tenant compte des impacts transsectoriels des changements climatiques, y compris des liens et des rétroactions entre le secteur minier et les secteurs apparentés.

Dans l'année qui vient, le Groupe de travail sur l'exploitation minière s'attaquera à d'autres lacunes et besoins en matière de savoir de son programme d'activités et continuera de faire intervenir l'industrie dans le dossier.

Foresterie

Le Groupe de travail sur la foresterie se penche surtout sur l'adaptation de l'aménagement forestier durable aux conditions climatiques changeantes. L'adaptation du secteur forestier est essentielle à la gestion de la durabilité des forêts qui permettra de maintenir la compétitivité de l'industrie et les moyens de subsistance des communautés tributaires de la forêt. Plusieurs activités sont actuellement réalisées en matière d'adaptation par le Conseil canadien des ministres des forêts et la communauté de pratique en adaptation forestière, notamment des activités de renforcement des capacités destinées aux praticiens utilisant les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité.

Fort de ces initiatives, le Groupe de travail continuera à mieux faire connaître l'importance et les avantages de l'adaptation, à insister sur la collaboration accrue aux initiatives d'adaptation actuelles et éventuelles et à dégager les enjeux communs et les lacunes du savoir en matière d'adaptation du secteur forestier au Canada. Un autre objectif important du groupe consiste à documenter les outils, les pratiques exemplaires et les apprentissages existants et à les faire connaître aux praticiens de l'aménagement forestier, afin d'intégrer les préoccupations climatiques dans les activités d'aménagement forestier durable.

En 2012-2013, les téléconférences mensuelles du Groupe de travail sur la foresterie ont permis aux représentants du gouvernement, de l'industrie et des organisations non gouvernementales qui y participaient de fournir de l'information sur leurs initiatives et activités d'adaptation. Ces rencontres ont permis de sensibiliser à l'adaptation la collectivité de la foresterie et de fournir aux groupes de travail de nouvelles occasions de collaborer à des projets externes. Elles ont aussi permis à tous de cheminer vers une compréhension commune des questions et des approches en matière d'adaptation dans le secteur de la foresterie, jetant ainsi les bases des prochaines activités du Groupe de travail.

En 2013-2014, grâce à ses capacités de réseautage, le Groupe de travail continuera à mettre l'accent sur le partage des pratiques exemplaires et des apprentissages en matière d'adaptation dans l'optique de diffuser plus largement l'information et les outils en place ou en développement. En outre, des efforts seront faits pour élaborer des études de cas des pratiques d'adaptation actuelles dans le secteur.

Énergie

Le Groupe de travail sur l'énergie a été créé en septembre 2012 pour promouvoir l'adaptation et accroître la résilience aux changements climatiques dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'électricité. L'état des lieux déposé en décembre donne un aperçu des mesures d'adaptation du secteur de l'énergie. Selon le rapport, certains champions, notamment des entreprises hydroélectriques, ont commencé à incorporer les risques climatiques dans leur processus décisionnel, mais rien n'indique clairement dans quelle mesure l'ensemble du secteur est sensibilisé à l'adaptation, perçoit les risques climatiques et applique des mesures d'adaptation. Le programme d'activités finalisé en février 2013 sera débattu lors de la réunion plénière de mars 2013. Son but consiste à combler cette lacune et à mieux sensibiliser le secteur aux risques climatiques et à leurs impacts.

En 2013-2014, on entreprendra une série d'activités qui auront pour objectif :

- d'améliorer la compréhension des changements climatiques et de l'utilité des scénarios hydrologiques;
- d'évaluer les impacts des changements climatiques sur les différents aspects des systèmes énergétiques canadiens;
- de mettre à l'essai les outils, les technologies et les ressources et d'identifier les lacunes et les moyens de les atténuer;
- de mener une analyse de rentabilité de la recherche sur l'adaptation;
- de déterminer les obstacles et les facilitateurs dans le secteur de l'énergie;
- de déterminer les liens entre l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation dans le secteur de l'énergie;
- de faire participer les intervenants aux activités de sensibilisation et de mobiliser les connaissances.

Le Groupe de travail sur l'énergie déterminera où il concentrera ses efforts selon les ressources et les priorités des participants.

« Le Groupe de travail sur le Nord a permis d'approfondir la façon dont les éléments d'un processus inclusif peuvent se mettre en place. Au lieu de créer un programme de travail orienté uniquement sur le mandat d'un organisme de financement, (...) [la Plateforme] a établi ses groupes de travail de manière à y inclure les idées les plus appropriées à la population du Groupe de travail. »

Rebecca World
Gouvernement du Yukon,
coprésidente du groupe
de travail sur le Nord

Enjeux transsectoriels et régionaux

Nord canadien

Le Nord canadien subit déjà les effets des changements climatiques tels que la fonte du pergélisol et la réduction de l'étendue de la glace de mer dû aux taux de réchauffement qui y sont à peu près deux fois plus élevés qu'ailleurs dans le monde. Les gouvernements, les collectivités et les entreprises des régions nordiques doivent s'adapter à des changements climatiques rapides, dans un contexte de structures de gouvernance complexes, de changements culturels, sociaux et démographiques, et d'exploitation actuelle et éventuelle des ressources naturelles.

Le Groupe de travail sur le Nord a pour but d'offrir aux décideurs de la région l'information et les outils nécessaires pour promouvoir l'adaptation, par l'entremise d'activités permettant d'évaluer la vulnérabilité aux changements climatiques de l'environnement bâti et des secteurs des ressources naturelles, de transférer le savoir en matière d'adaptation aux décideurs et d'intégrer les préoccupations climatiques dans la planification et la prise de décisions.

Principales activités de 2012-2013

- Entreprendre des projets en vue d'élaborer des pratiques d'adaptation applicables à la mise en valeur des ressources naturelles dans le Nord, déterminer les possibilités et les contraintes de la normalisation de la cartographie des risques climatiques et des évaluations de la vulnérabilité de l'environnement bâti, et élaborer des produits d'information et de communications pour la prise de décisions en matière d'adaptation par les secteurs de l'exploitation minière et des transports terrestres dans le Nord.
- Accroître les échanges et la collaboration du Groupe de travail en mettant l'accent surtout sur la meilleure façon d'aller de l'avant pour respecter les priorités, c.-à-d. pour constituer les capacités d'adaptation, s'attaquer à la fonte du pergélisol et transférer le savoir en matière d'adaptation à toute la région.

En 2013-2014, le Groupe de travail concevra et réalisera des activités dans ces domaines d'intérêt en s'appuyant sur les résultats et les apprentissages découlant des projets en cours.

Gestion des zones côtières

Toutes les régions côtières du Canada subissent les impacts des changements climatiques, notamment une augmentation du nombre d'inondations causées par des ondes de tempête et de l'érosion des côtes, ce qui affecte les écosystèmes et les infrastructures comme les ports et les routes. Le Groupe de travail sur la gestion des zones côtières s'efforce de mieux faire comprendre les impacts des changements climatiques sur l'actif économique, les ressources humaines et les biens culturels dans les zones côtières du Canada, ainsi que l'impact de ces changements sur les écosystèmes côtiers et le rôle que jouent ces écosystèmes dans la résilience à long terme des zones côtières. Le Groupe de travail s'efforce aussi de mobiliser le savoir, de mieux sensibiliser et de travailler avec les intervenants pour ce qui est des impacts des changements climatiques dans les zones côtières et la façon de s'y adapter.

Principales activités de 2012-2013 entre autres, le lancement de 15 projets à frais partagés axés sur ce qui suit :

- comprendre le rôle des écosystèmes dans la résilience à long terme des zones côtières, par exemple, en étudiant les impacts du rétrécissement de l'espace côtier, situation dans laquelle la bande côtière est coincée entre la terre et l'élévation du niveau de la mer sur les écosystèmes côtiers du golfe du Saint-Laurent;
- réaliser des évaluations ciblées des risques côtiers, notamment une évaluation des risques d'inondation à Vancouver et l'élaboration d'un règlement modèle sur l'élévation du niveau de la mer en Colombie-Britannique;
- déterminer les éléments qui facilitent l'adaptation ou qui y font obstacle, afin de guider l'élaboration des futures méthodes de gestion de l'adaptation.

L'objectif global de ces projets est de tirer des leçons communes pour faciliter l'application de mesures d'adaptation à l'échelle régionale et nationale. Afin de partager les plans de projets et d'encourager les échanges et la collaboration entre les régions, le Groupe de travail a donné une série de webinaires et de téléconférences avec les promoteurs des projets.

En 2013-2014, un certain nombre de projets seront menés à terme et leurs livrables profiteront à toutes les régions côtières du Canada.

Synthèse des programmes Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et Outils d'adaptation

Dans le cadre du Programme sur la qualité de l'air du gouvernement du Canada (2007-2012), Ressources naturelles Canada a réalisé deux initiatives visant à faire progresser la prise de décisions en matière d'adaptation au Canada, soit le programme des Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale (ICAR) et le programme des Outils d'adaptation (Outils). À la fin de 2012, les deux programmes avaient permis de livrer une multitude de produits pour faciliter l'intégration des risques et des possibilités climatiques dans la planification et la prise de décision au pays.

Le Groupe de travail sur la synthèse des ICAR et des Outils a pour but d'élaborer des produits de synthèse pouvant intéresser plus d'une région et donc, de faciliter le transfert du savoir à l'échelle du pays. Ses travaux s'appuient exclusivement sur les résultats et les apprentissages issus des deux programmes et seront terminés d'ici mars 2014.

Projets entrepris en 2012-2013

- Études de cas et recueils des projets novateurs permettant de tirer des leçons importantes et de les partager avec les gestionnaires des gouvernements locaux, les gestionnaires en foresterie et les ingénieurs praticiens.
- Recueil des ressources en matière d'adaptation au niveau communautaire et conseils aux gouvernements locaux et aux collectivités, à l'échelle du pays.

- Documents d'orientation pour aider les décideurs locaux à faire un choix et une utilisation stratégiques de l'information sur le climat en fonction de leurs besoins, de leurs capacités, de leurs antécédents en matière d'adaptation, de leur région, etc.
- Mise à l'essai de l'Outil d'évaluation des politiques d'adaptation en vue d'en étendre l'application et de l'utiliser pour mesurer la résilience des programmes aux changements climatiques (projet pilote de l'ICAR – Prairies).
- Élaboration d'un document d'introduction à l'élévation du niveau de la mer et de documents complémentaires fournissant l'orientation requise afin de constituer un dossier en faveur de l'adaptation dans les zones côtières. Ces documents se fondent sur les activités des ICAR de la Colombie-Britannique et de l'Atlantique.

Les projets seront terminés en 2013-2014. Deux autres produits sont envisagés pour l'année suivante, soit l'analyse des résultats associés aux projets ICAR et l'élaboration de directives pour des pratiques exemplaires de gestion de l'eau compte tenu des changements climatiques

« La Plateforme d'adaptation offre une tribune éclairée permettant d'échanger activement des idées et des informations et faire progresser le dossier de l'adaptation. La participation du Bureau d'assurance du Canada au Groupe de travail sur la dimension économique de l'adaptation nous a montré que notre engagement envers la promotion de l'adaptation est partagé à l'échelle du Canada. Les efforts de RNCAN pour intégrer le secteur privé dans cette initiative importante méritent d'être salués. »

Barb Sulzenko-Laurie
vice-présidente, Politiques,
Bureau d'assurance du Canada

ainsi que l'analyse des méthodes en vue d'évaluer les coûts et les avantages de l'adaptation aux changements climatiques pour documenter d'autres travaux effectués en vertu de la Plateforme.

Un plan de communications est essentiel pour mettre ces produits entre les mains de ceux qui en ont besoin. Le groupe de synthèse des ICAR et des outils d'adaptation, et les participants de la Plateforme auront un rôle important à jouer dans la dissémination des produits finaux par leurs réseaux. De plus, chaque projet élabore une stratégie particulière pour son public cible.

Dimension économique de l'adaptation

La dimension économique de l'adaptation aux changements climatiques est complexe. Une de ses principales caractéristiques est que l'ensemble des impacts économiques des changements climatiques peut varier considérablement de l'impact économique local ou régional. En 2011, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie estimait que le coût annuel des changements climatiques pour l'économie canadienne variait entre 21 et 43 milliards de dollars. Une telle détermination à l'échelle du pays dépend d'une multitude de variables dont les émissions totales des gaz à effet de serre, les tendances économiques et démographiques et les interventions stratégiques. Ainsi, les estimations du coût économique global de l'adaptation aux changements climatiques sont-elles assujetties à une grande incertitude. Cette analyse globale nous aide à comprendre les enjeux économiques dans un contexte plus vaste, mais n'aide en rien les décideurs à évaluer leurs risques économiques précis ni même à déterminer une voie à suivre rentable.

Mais quelle que soit l'échelle d'analyse, les décisions en matière d'adaptation aux changements climatiques devront nécessairement être prises dans l'incertitude. Toutefois, l'analyse des coûts des avantages, de l'efficacité et de l'efficience relatives d'une multitude d'options possibles permettra de mieux éclairer les décisions et de justifier les investissements dans des mesures d'adaptation.

Le Groupe de travail sur la dimension économique de l'adaptation a vu le jour en septembre 2012. Il s'efforce d'améliorer le bagage des connaissances économiques afin d'éclairer les choix en matière d'adaptation. Il évaluera aussi la possibilité d'utiliser les instruments économiques existants (financiers, réglementaires, comportementaux) des secteurs privé et public pour favoriser une adaptation efficiente. Il s'associera aussi aux leaders du monde financier pour élaborer des lignes directrices en vue d'aider ces derniers à intégrer les préoccupations climatiques dans leurs politiques, leurs pratiques et leurs activités.

En 2013-2014, le Groupe de travail commencera à analyser les impacts économiques et les options d'adaptation à l'échelle régionale, dans des domaines comme les Grands Lacs, l'eau dans les Prairies et les zones côtières du Québec et du Canada atlantique. Il entreprendra aussi des travaux sur les outils économiques permettant de prendre des décisions efficaces et efficientes dans les secteurs public et privé. En même temps sera effectuée l'évaluation de la portée des travaux, de concert avec le secteur des services financiers, afin de dégager les possibilités d'intégrer l'information sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques dans les décisions du secteur. De plus, en 2013, le Bureau d'assurance du Canada dirigera les efforts visant à déterminer le coût économique des changements climatiques pour les grandes municipalités canadiennes et à créer une méthode que les communautés pourront utiliser pour analyser la rentabilité des mesures d'adaptation.

Évaluation scientifique

Le caractère transsectoriel des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques ainsi que la multiplication rapide des données scientifiques, techniques et autres peuvent facilement submerger les décideurs et les dérouter. Les évaluations scientifiques sont un outil important pour résumer, évaluer et regrouper l'imposant bagage scientifique, technique et autre en expansion rapide. Ces évaluations donnent lieu à de l'information claire, concise et factuelle, en temps opportun, facilitant la prise de décisions.

Le Groupe de travail sur l'évaluation scientifique a pour but d'améliorer la conception des évaluations scientifiques au Canada ainsi que la diffusion et l'utilisation de leurs résultats. Pour y parvenir, le Groupe de travail favorisera la participation d'intervenants clés, guidera l'élaboration de nouvelles évaluations, précisera les grandes lacunes du savoir et de l'information, et augmentera le recours aux conclusions des évaluations.

Principales activités de 2012-2013

- Faire participer les divers intervenants, y compris les membres de la Plateforme d'adaptation, à l'examen par des experts et les gouvernements, de huit chapitres de la mise à jour de l'Évaluation nationale intitulée *Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2008*.
- Effectuer une enquête pilote auprès des décideurs pour déterminer la façon dont ils ont utilisé les évaluations scientifiques passées, afin de guider l'élaboration des futures évaluations.
- Proposer des participants et des approches en vue des évaluations prévues des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques qui sont réalisées sous l'égide de Ressources naturelles Canada (évaluation des zones côtières), de Transports Canada et du Groupe de travail sur les mines.

En 2013-2014, la mise à jour de l'Évaluation nationale mentionnée ci-dessus sera terminée et diffusée. Le groupe de travail jouera un rôle majeur dans la diffusion du rapport et la communication de ses principales conclusions, ce qui inclut l'élaboration de produits d'évaluation supplémentaires ciblés. Par ses autres activités, il mettra l'accent sur les travaux de pointe en matière d'évaluation scientifique afin de se familiariser avec ce type d'outil et sa valeur. Son but sera de former des champions chargés de promouvoir les évaluations scientifiques permanentes et d'y contribuer, en vue d'une nouvelle évaluation nationale en 2018.

Mesure des progrès

Le Groupe de travail a pour but d'aider les décideurs à mieux évaluer les progrès de la mise en œuvre des mesures d'adaptation et d'améliorer l'efficacité de telles mesures, afin de déterminer si

les ressources ont été convenablement affectées et de concevoir des mesures destinées à offrir de meilleurs avantages aux utilisateurs finals. Il peut être difficile de mesurer l'efficacité de l'adaptation. Il se peut que l'on doive agir aujourd'hui, tout en sachant que l'efficacité des gestes posés ne sera vérifiée que beaucoup plus tard. Les cibles numériques font souvent défaut pour mesurer les dommages évités.

Comme il s'agit d'un nouveau domaine de travail pour de nombreux intervenants, le programme d'activités a été conçu pour permettre au Groupe de travail d'accroître ses capacités en étudiant d'abord les approches de mesure élaborées ailleurs et en les mettant à l'essai. Plus tard, le travail portera sur l'élaboration de conseils applicables au Canada et sur le partage de l'information à plus grande échelle.

Principales activités entreprises à ce jour

- Séminaire sur un document de l'Organisation de coopération et de développement économiques sur la mesure de l'évaluation donné par le ministère de l'Environnement de la Colombie-Britannique.
- Partage des leçons tirées de la préparation du rapport national sur les mesures d'adaptation par le Conseil international pour les initiatives écologiques locales, chapitre canadien.
- Les défis que pose la mesure de l'adaptation se rencontrent aussi dans d'autres domaines. Lancement de trois projets en vue d'étudier les approches de mesure dans le cadre de cinq programmes dans des sphères autres que celle de l'adaptation, par exemple le bien-être et la santé des collectivités. Ces programmes traitent de mesures semblables aux mesures de l'adaptation. Les approches utilisées pour évaluer leurs progrès et leurs impacts seront analysées pour tirer des leçons pouvant être appliquées à la mesure de l'adaptation.

Cette année, le Groupe de travail déterminera si les outils et approches de mesure de l'adaptation utilisés à l'extérieur du pays peuvent servir dans le contexte canadien. Combinée aux leçons tirées des trois projets financés, l'information jettera les bases des prochaines étapes de l'élaboration des approches de mesure au Canada.



Outil en ligne
connaissances générées
par les usagers
Connexion

Collaboration permise par la technologie : l'Espace de travail virtuel

L'Espace de travail virtuel a été créé en mars 2012 pour faciliter la collecte, l'organisation et la diffusion des ressources du savoir dans différents domaines d'intérêt et permettre un meilleur dialogue entre les membres de la Plateforme.

Il s'agit d'une tribune interactive qui complète d'autres mécanismes de mobilisation comme les téléconférences et les réunions en personne. La tribune virtuelle ne remplace pas les formes classiques de discussion et de collaboration, mais offre plutôt une autre façon de participer à une expérience de travail collaborative structurée telle que la création des programmes d'activités; elle procure un espace où gérer et partager le savoir ainsi produit.

En qualité de principal mécanisme de collaboration des groupes de travail, cet Espace a permis à quelque 198 participants de rédiger

465 commentaires sur des documents affichés en 2012. En moyenne, 100 personnes par mois se sont connectées à l'Espace virtuel. À cela s'ajoutent plus de 70 téléconférences où il a été question du matériel disponible sur l'Espace virtuel.

Les objectifs de l'Espace de travail virtuel en 2013-2014 sont de maintenir et d'accroître les taux de participation, de répondre aux besoins nouveaux des utilisateurs et de rester à la fine pointe des caractéristiques et des fonctions changeantes de cet outil Web 2.0.



Créer de la valeur

Travailler ensemble

Mise en commun des ressources : nos investissements dans l'adaptation aux changements climatiques

Le paysage de l'adaptation au Canada est varié et évolue rapidement, et de plus en plus d'acteurs arrivent sur scène avec de nouvelles ressources à investir dans l'adaptation.

La Plateforme d'adaptation permet aux organisations des secteurs public et privé d'aiguiller leur savoir, leurs capacités et leurs ressources financières de façon efficace et efficiente, vers diverses priorités d'adaptation, et de garantir que les résultats des efforts, soit l'information, les outils, les recommandations et autres, soient largement accessibles à tous ceux qui peuvent les utiliser.

En 2012, les membres de la Plénière et des groupes de travail ont investi beaucoup de temps, de savoir et de ressources financières dans la Plateforme. En effet, quelque 1 500 heures-personnes ont été consacrées aux conférences téléphoniques pour établir les programmes d'activités et les mesures connexes, ce qui a entraîné des projets évalués à environ 10 millions de dollars à réaliser dans le cadre de la Plateforme.

Les groupes de travail ont consacré 270 heures-personnes de plus à la prestation de conseils d'expert pour l'examen des propositions, en tant que membres de comités consultatifs ou de participants à l'élaboration d'outils en vue d'évaluer le degré de sensibilisation aux risques et à l'adaptation liés aux changements climatiques dans leurs domaines d'intérêt.

Les contributions à la Plateforme varient considérablement, qu'il s'agisse d'un apport non financier au sein des groupes de travail ou de la participation à des grands projets soutenus financièrement par plusieurs organisations. Quoi qu'il en soit, le principe directeur a été constant et consistait à identifier et à mobiliser les ressources limitées, et à les utiliser plus efficacement pour régler les problèmes communs d'adaptation et faire ainsi progresser les intérêts partagés.

« La Plateforme d'adaptation joue le rôle très important de rassembleur des intervenants de l'adaptation au Canada au sein des gouvernements et dans les secteurs de l'industrie au niveau opérationnel, afin que la coordination des efforts en matière d'adaptation soit optimale pour l'atteinte d'objectifs viables. La Plateforme est essentielle pour optimiser les ressources rares et éviter le dédoublement des efforts des différentes organisations. »

Robert Tremblay
directeur, Recherche,
Bureau d'assurance du Canada



Les engagements et investissements substantiels en 2012-2013 des membres de la Plateforme, qu'il s'agisse de sa Plénière ou de ses groupes de travail devront se poursuivre en 2013-2014 pour donner plus de poids aux premiers succès et mener à bien toutes les activités prévues.



Nouveaux produits
Diffusion de l'innovation

La voie à suivre en 2013-2014

La Plateforme d'adaptation est une approche novatrice et nouvelle pour faire avancer l'adaptation au Canada.

Elle est formée de membres variés, aux ressources et au savoir divers, qui reflètent la pluralité des régions et des secteurs économiques du pays ainsi que la multitude des décideurs qui doivent contribuer à la progression de l'adaptation. La Plateforme représente un nouveau modèle de collaboration. Elle est donc imparfaite, mais sa première année a été couronnée de succès et l'année qui vient sera marquée par des améliorations.

La collaboration dépend des relations et de la confiance. La Plateforme s'appuie sur des relations fédérales-provinciales-territoriales étroites ainsi que sur les rapports solides qui se sont créés, avec des organisations de professionnels et du secteur privé, à la suite de l'exécution de diverses mesures, notamment les Initiatives de collaboration pour l'adaptation régionale et le programme des Outils. Elle a facilité l'intégration des deux communautés et a permis de travailler avec d'autres ministères fédéraux chargés de faire avancer l'adaptation. Au cours de cette année, nous avons aussi assisté à une grande mobilisation parmi des associations industrielles comme des entreprises spécifiques. L'année qui vient permettra de renforcer et d'étendre l'engagement du secteur privé, et d'impliquer d'autres intervenants clés, comme le secteur financier, pour déterminer ce que nous pouvons véritablement faire, ensemble, pour que progresse la question de l'adaptation.

L'adaptation demeure un domaine nouveau, ce qui fait que le savoir et les capacités sont inégalement répartis entre les régions et les secteurs du pays. Il peut s'avérer difficile de produire de l'information utile et de concevoir de bons outils en l'absence d'antécédents et de connaissances sur l'information, et les outils dont nous aurons besoin. Par conséquent, la création de capacités stratégiques doit demeurer une des tâches importantes et un

facteur majeur à envisager pour les membres de la Plateforme au cours de l'année à venir.

La Plateforme sert de structure novatrice pour la mise en commun des ressources d'une multitude de partenaires, ce qui permettra d'entreprendre des activités en vue de promouvoir les priorités communes d'adaptation au Canada. À mesure que les groupes de travail réaliseront leurs activités, il importera de trouver des ressources additionnelles pour aller de l'avant et de constituer de nouveaux partenariats pour partager les ressources existantes. D'ailleurs, il n'est pas surprenant de constater que les neuf groupes de travail établis insistent sur des priorités sectorielles et transsectorielles que Ressources naturelles Canada partage avec ses collègues de la Plénière. Cependant, la création d'un groupe de travail sur l'eau et les renseignements climatiques et d'un groupe de travail sur l'infrastructure avance bien, et d'autres partenaires sont en train de faire valoir leurs propres priorités en matière d'adaptation. En 2013-2014, il sera important que d'autres intervenants continuent à faire appel à la Plateforme pour diriger les travaux dans des domaines qui les intéressent et mettre en commun les ressources de tous afin d'améliorer l'efficacité des activités d'adaptation.

Enfin, au cours de l'année, les groupes de travail accumuleront du savoir et élaboreront des produits. Il sera donc essentiel de pouvoir transférer ce savoir et créer des synergies. Il faudra améliorer le mécanisme permettant de transférer efficacement les résultats et les apprentissages entre les différents groupes de travail pour atteindre le plein potentiel de la Plateforme d'adaptation, lui permettre d'accroître la diffusion et l'application de l'information et des outils ainsi élaborés, et d'appliquer les innovations en adaptation à plus grande échelle.

La Plateforme nous aide à surmonter la complexité de l'adaptation en créant des réseaux, en facilitant l'application de mesures, en créant des partenariats visant à canaliser les ressources limitées et en promulguant l'adaptation en tant que pratique d'opération et de gestion stratégique prudente. Nous contribuons ainsi à surmonter la paralysie issue de l'incertitude qui entoure les changements climatiques et à donner aux autres l'information et les outils dont ils ont besoin. En 2012-2013, nous avons créé la structure avec succès; maintenant,

dans la deuxième année de la Plateforme, nous allons commencer à voir les résultats. De nouvelles connaissances et approches seront diffusées. Nous saisisons les occasions de disseminer ces nouveaux produits vers les échelons supérieurs et l'extérieur. Ensemble, nous allons créer une valeur bien au-delà de chacun des projets et nous influencerons les choix faits en matière d'adaptation d'un océan à l'autre. Nous saisisons les occasions de disséminer ces nouveaux produits vers les échelons supérieurs et vers l'extérieur.

